



LA LIGNIÈRE



Charte de durabilité

Horizon 2026–2031



Sommaire

Engagement de la Direction	05
Présentation de La Lignière	06
Pourquoi La Lignière s'engage	10
Notre positionnement en matière de santé durable	11
Notre état des lieux et nos impacts	12
Vision, ambitions et axes stratégiques de durabilité	14
Contribution aux Objectifs de Développement Durable	18
Notre organisation et notre gouvernance	20
Amélioration continue et transparence	24
Entrée en vigueur, portée et durée de la charte	28
Annexe	30





Engagement de la Direction

La Lignière s'engage dans une démarche volontaire, structurée et durable de responsabilité sociétale et environnementale. Cet engagement est porté par la Direction générale et s'inscrit dans la continuité de notre mission historique : soigner, accompagner et soutenir nos bénéficiaires dans une approche globale de la santé, attentive à la personne dans toutes ses dimensions.

Nous sommes convaincus que la santé durable ne se limite pas à la qualité des soins. Elle repose aussi sur notre capacité à agir de manière responsable sur les plans environnemental, social et économique, afin de préserver dans le temps la qualité de notre prise en charge, la solidité de notre institution et la pertinence de notre action au service de la population.

Dans un contexte marqué par le changement climatique, la raréfaction des ressources, l'évolution des attentes sociétales et les exigences de maîtrise des coûts, la durabilité n'est plus une option. Elle s'affirme comme une composante essentielle de la stratégie de La Lignière et de nos décisions quotidiennes. Elle nous invite à concilier exigence de soins, responsabilité collective et performance durable.

Cette charte formalise une dynamique déjà engagée depuis de nombreuses années. Elle s'appuie notamment sur les fondements de notre politique qualité, dont la durabilité constitue un pilier à part entière. Elle prolonge une culture institutionnelle qui valorise l'efficacité, l'attention aux ressources, la recherche d'amélioration continue et le respect des besoins de santé de notre région.

La présente charte couvre la période 2026–2031. Elle s'appuie sur l'évaluation ESR menée en 2025, qui nous a permis d'identifier nos forces, nos avancées, ainsi que les axes de progrès sur lesquels nous voulons concentrer nos efforts.

À travers cette charte, je m'engage, avec l'ensemble du Comité de direction, à :

- Intégrer la durabilité dans les orientations stratégiques de La Lignière;
- Allouer les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à sa mise en œuvre;
- Assurer un suivi régulier des engagements et des indicateurs dans une gouvernance dédiée;
- Rendre compte de l'avancement de manière transparente, en interne comme en externe.

Cette charte est un engagement institutionnel, mais aussi un engagement collectif. Elle reflète notre volonté d'agir avec cohérence, responsabilité et ambition au service de nos bénéficiaires, de nos collaborateurs, de nos partenaires et de notre territoire.

Philippe Monnard
Directeur Général



Présentation de La Lignière

Une institution de santé à l'identité singulière

Fondée en 1904 à Gland, La Lignière s'inscrit dans une histoire institutionnelle marquée par une approche globale de la santé, attentive à la personne dans ses dimensions physique, psychique, sociale et spirituelle. Dès son origine, l'institution a développé une vision de la santé associant prise en charge, prévention, éducation, hygiène de vie et attention portée au cadre de vie. Cette identité continue aujourd'hui de structurer son positionnement et son développement.

Institution à but non lucratif, La Lignière déploie ses activités de santé sur deux sites, à Gland et à Crissier. Son ancrage principal à Gland prend place dans un domaine de 30 hectares, où se déploient des activités de soins et de santé, ainsi qu'un patrimoine bâti, agricole, naturel et paysager qui confère au lieu son caractère exceptionnel. Le site comprend notamment une forêt certifiée FSC et PEFC, dont la gestion durable fait l'objet d'une attention constante depuis de nombreuses années.

Une offre de soins et de santé fondée sur la complémentarité

La Lignière déploie son offre à travers plusieurs entités complémentaires, qui permettent d'assurer une articulation cohérente entre soins stationnaires, prestations ambulatoires, accompagnements thérapeutiques et promotion de la santé.

La Clinique La Lignière constitue le pôle de soins stationnaires. Établissement privé, indépendant et intégré au réseau de santé régional et cantonal, elle accueille des patients en réadaptation ainsi qu'en psychiatrie en milieu ouvert, dans plusieurs domaines de spécialisation.

Le Centre Médical et Thérapeutique complète l'offre par des consultations ambulatoires et des prises en charge thérapeutiques individuelles ou en groupe. Il contribue à des prises en charge personnalisées, intégrées et centrées sur les besoins des patients.

Le Centre de Santé La Lignière prolonge cette approche à travers des prestations orientées vers le mouvement, le bien-être et l'accompagnement personnalisé, dans une perspective de promotion de la santé.

Le domaine comprend également d'autres composantes, des appartements sécurisés dans la Résidence de Forest, des logements, une église, des terres agricoles exploitées en production intégrée ainsi qu'un patrimoine naturel et forestier qui participent à la qualité et à la singularité du site.



Canton de Vaud



La Lignière : deux sites, une offre complémentaire



Clinique La Lignière

Établissement privé, indépendant, intégré au réseau de santé régional et cantonal. Réadaptation cardiovasculaire, neurologique, musculosquelettique, oncologique, gériatrie, médecine interne et psychiatrie en milieu ouvert.



Centre Médical & Thérapeutique

Consultations ambulatoires auprès de médecins généralistes ou spécialistes, ainsi que prises en charge thérapeutiques individuelles ou en groupe. Une offre qui contribue à la continuité des soins et à des parcours personnalisés.



Centre de Santé La Lignière

Promotion de la santé par le mouvement et le bien-être : remise en forme, fitness, massages, coaching et accompagnement personnalisé.



Un domaine de vie et de soins

Appartements sécurisés, logements pour particulier, église, exploitation agricole en production intégrée, ainsi qu'un patrimoine naturel et forestier participent à la qualité et à la singularité du domaine.



Mission

À La Lignière, notre mission est d'inspirer chaque personne à adopter un mode de vie plus sain, plus équilibré et épanouissant. En plaçant l'humain au cœur de notre approche, nous accompagnons nos patients à chaque étape de leur parcours, qu'il soit préventif, thérapeutique ou éducatif. Grâce à une prise en charge globale — physique, mentale, sociale et spirituelle — et une écoute bienveillante, nous aidons chacun à devenir acteur de sa santé et à retrouver l'autonomie, le bien-être et l'élan de vie.

Vision

Nous voulons que La Lignière soit reconnue comme un lieu où l'on inspire des vies plus saines et épanouies. Nos valeurs de bienveillance, de responsabilité et d'excellence guideront chaque geste, chaque relation, chaque décision — et deviendront la signature même de notre prise en charge.



Nos valeurs

Les valeurs de La Lignière constituent des repères essentiels dans la manière dont l'institution exerce sa mission, prend ses décisions et conduit son développement.



Bienveillance

« Prendre soin dans un état d'esprit de respect et de service »

Une posture profonde d'écoute, de respect et de considération de l'autre dans toute sa globalité – guidant chaque interaction, chaque soin, chaque décision, en cultivant confiance et empathie.



Responsabilité

« Prendre soin avec justesse rigueur et clarté »

Agir avec conscience, intégrité et engagement. Chaque collaborateur est acteur de la qualité des soins, de la sécurité et de l'impact de nos actions sur notre environnement humain et naturel.



Excellence

« Se remettre en question chaque jour pour améliorer son service »

La résultante naturelle d'une culture portée par la bienveillance et la responsabilité – qualité des soins, innovation, compétence d'équipe : une quête continue cultivée avec humilité.

Périmètre de la charte

La présente charte s'applique à l'ensemble des activités et des sites de La Lignière. Elle concerne les collaborateurs, les patients et bénéficiaires accueillis sur les sites de Gland et de Crissier, les prestataires et fournisseurs, ainsi que les actions et décisions relatives aux processus internes de l'institution.

Pourquoi La Lignière s'engage

La durabilité s'inscrit depuis longtemps dans l'identité de La Lignière et dans l'exercice de sa mission, même si elle n'a pas toujours été formalisée. Par sa mission de santé, l'attention portée à la personne, sa contribution à la promotion de la santé, l'importance accordée aux collaborateurs et son engagement au service de la communauté, l'institution intègre depuis longtemps les dimensions sociales, environnementales et économiques de la durabilité, en cohérence avec ses responsabilités de prestataire de soins et d'employeurs.

Une démarche qui a mûri dans le temps

Cette sensibilité s'est progressivement traduite par plusieurs démarches. La Lignière s'est engagée dans une certification ISO 14001 jusqu'en 2016, qui a posé les bases d'une gestion environnementale performante.

Elle a ensuite officialisé son engagement en matière de responsabilité sociétale par son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact). Des réflexions internes ont également été menées afin d'examiner les implications du développement durable pour l'ensemble des activités du domaine.

Ces étapes ont contribué à renforcer la place de la durabilité au sein de l'institution et ont conduit, en 2020, à son intégration parmi les piliers de la politique qualité. Cette dynamique s'est depuis traduite par la mise en place d'une organisation de pilotage, articulée entre niveau stratégique et niveau opérationnel.



Une exigence plus explicite aujourd'hui

Au fil de ce parcours, La Lignière a consolidé des pratiques, des repères et des expériences qui ont renforcé sa conscience de ses responsabilités et de ses impacts.

Le rapport d'évaluation de durabilité réalisé en 2025 met en évidence l'existence d'un socle déjà solide, avec des pratiques bien ancrées, une culture alignée avec les principes de durabilité et une dynamique réelle d'amélioration continue. Il souligne également que les engagements demeurent encore dispersés, que leur pilotage peut être renforcé et que la communication autour de la démarche reste limitée.

La formalisation actuelle répond ainsi à une double exigence. Elle traduit, d'une part, la volonté de La Lignière de rendre sa démarche plus lisible, plus cohérente et plus pleinement intégrée à sa stratégie, à son fonctionnement et à son développement. Elle répond, d'autre part, à un contexte dans lequel les attentes des parties prenantes, les enjeux environnementaux, les exigences de résilience et l'évolution du cadre institutionnel et réglementaire appellent une mobilisation plus explicite et un pilotage plus affirmé.

La charte comme étape de référence

Par la présente charte, La Lignière choisit de franchir une étape supplémentaire : donner un cadre commun à ses engagements, clarifier son positionnement, renforcer le pilotage de sa démarche et inscrire plus explicitement la durabilité dans ses décisions, dans ses pratiques et dans son développement à long terme.

Notre positionnement en matière de santé durable

À La Lignière, la santé durable désigne une approche de la santé qui considère la personne dans sa globalité et dans la durée. Elle associe la qualité de la prise en charge, la promotion de la santé, la prévention, l'accompagnement de la personne, le développement de son autonomie et l'attention portée aux conditions qui influencent durablement le bien-être et la qualité de vie.

Ce positionnement est au cœur de l'identité de La Lignière. Il s'inscrit dans une tradition institutionnelle qui place l'éducation à la santé, l'accompagnement de la personne et le développement de son autonomie au centre de sa mission. La mission réactualisée en 2024, « **Inspirer des vies plus saines et épanouies** »,

traduit clairement cet engagement en faveur d'une santé durable, fondée sur une prise en charge de la personne dans ses dimensions physique, psychique, sociale, environnementale et spirituelle.

Pour La Lignière, la santé durable concerne les patients et les bénéficiaires, mais aussi les collaborateurs et, plus largement, l'ensemble des parties prenantes en lien avec l'institution. Elle fonde une manière cohérente et durable d'exercer la mission de La Lignière, dans l'attention portée aux personnes comme dans le développement de l'institution.

Repère historique

Dès son origine, La Lignière s'inscrit dans une vision de la santé fondée sur l'éducation, la prévention et l'accompagnement global de la personne.

« Le vrai soignant est un éducateur. Il comprend que sa responsabilité s'étend non seulement aux clients qu'il traite personnellement, mais aussi à la communauté dans laquelle il vit. Il favorise le bien-être physique autant que psychosocial. Il ne fait pas que proposer une thérapie optimale au patient, mais l'aide à développer les compétences réduisant les facteurs de risque et enseigne les principes favorisant le bien-être ».

Ellen White, 1905



Notre état des lieux et nos impacts

Un état des lieux pour éclairer la démarche

En 2025, La Lignière a engagé un travail d'évaluation de durabilité afin de mieux apprécier les enjeux liés à son fonctionnement, à son activité de soins et à son développement.

Conduite à l'aide du référentiel ESR (Établissement de Soins Responsable), cette démarche a permis de situer l'institution au regard de toutes les dimensions de la durabilité, y compris dans leurs composantes environnementales, sociales et de gouvernance, en tenant compte des réalités propres à un établissement de soins.

Elle apporte un éclairage utile à la présente charte, sans en définir à elle seule les orientations.

Des enjeux au cœur de l'activité et du fonctionnement

Les enseignements tirés de cette évaluation montrent que la durabilité concerne directement le cœur de mission de La Lignière, les conditions de son fonctionnement et sa capacité à inscrire son action dans la durée.

Ils mettent en évidence plusieurs domaines majeurs pour l'institution, en particulier :

- la qualité de la prise en charge et l'organisation des soins;
- les conditions de travail et le bien-être des collaborateurs;
- les infrastructures, le patrimoine et les sites;
- l'utilisation des ressources et les enjeux environnementaux liés au fonctionnement;
- les achats, l'alimentation et les relations avec les fournisseurs;
- la résilience de l'institution face aux situations d'urgence;
- le pilotage, la gouvernance et la pérennité du modèle institutionnel.

Cette lecture confirme que la durabilité, à La Lignière, concerne tout autant les pratiques de soin que les conditions de fonctionnement, les choix d'organisation et la capacité de l'institution à agir dans la durée.

Un point d'appui pour la suite

Ce travail met également en évidence que La Lignière dispose déjà de pratiques, d'expériences et de repères sur lesquels elle peut s'appuyer pour faire progresser sa démarche de durabilité.

Il fait apparaître, dans le même temps, la nécessité de rendre cette démarche plus lisible, d'en renforcer le pilotage et de lui donner une place plus explicite dans les orientations de l'institution.

Dans cette perspective, l'état des lieux constitue un point d'appui pour la suite. Il permet à La Lignière de mieux situer ses enjeux, de conforter les priorités retenues et d'inscrire sa démarche de durabilité dans une continuité plus claire, plus assumée et plus cohérente.



Au service de notre mission,
aujourd'hui et demain

Vision, ambitions et axes stratégiques de durabilité

Notre vision

La démarche de durabilité de La Lignière s'inscrit dans la continuité de sa mission de santé, de sa vision institutionnelle et des valeurs qui guident son action. Elle exprime la volonté de l'établissement de faire évoluer ses pratiques dans la durée, avec exigence, responsabilité et discernement, au service des patients, des collaborateurs, des partenaires et du territoire.

La Lignière conçoit la durabilité comme une expression de son exigence : celle d'un soin de qualité, d'une attention constante portée aux personnes, d'un usage responsable des ressources, d'une institution résiliente et d'un développement inscrit dans le temps long.

Nos ambitions pour 2026–2031

La Lignière se fixe trois ambitions transversales :

Ancrer la durabilité dans la gouvernance et le pilotage de l'institution, afin d'en faire une composante à part entière de ses orientations, de ses arbitrages et de son fonctionnement.

Renforcer l'articulation entre mission de santé, qualité de la prise en charge et responsabilité institutionnelle, afin d'inscrire l'évolution des pratiques de l'établissement dans le respect de ses valeurs et de ses responsabilités.

Mobiliser les collaborateurs, les patients et les partenaires autour d'une dynamique collective de durabilité, afin d'en faire un engagement partagé, lisible et porté dans la durée.

Nos axes stratégiques de durabilité pour 2026–2031

Pour atteindre ses ambitions, La Lignière retient six axes stratégiques de durabilité pour la période 2026–2031.

Ces axes traduisent les priorités institutionnelles que l'établissement entend poursuivre dans la durée. Ils constituent le cadre de référence de la présente charte et orientent les engagements, les décisions et les plans d'action qui en découleront.

Ils ont été définis en cohérence avec la mission de La Lignière, sa vision de la santé durable, ses responsabilités institutionnelles et les principaux enjeux identifiés lors de l'état des lieux réalisé en 2025.



Axe 1 – Gouvernance, pilotage et résilience institutionnelle

Objectif : Inscrire la durabilité dans la gouvernance de l'institution et renforcer sa capacité d'anticipation, de continuité et d'adaptation.

La démarche de durabilité de La Lignière repose sur un pilotage clair, structuré et suivi dans le temps. Cet axe porte l'intégration de la durabilité dans les processus décisionnels, la cohérence entre les priorités retenues et les ressources mobilisées, ainsi que la solidité du modèle institutionnel.

Il couvre également les enjeux liés à la pérennité de l'établissement, à la continuité des activités, à la gestion de crise et à l'anticipation des vulnérabilités.

Cet axe contribue également à renforcer la transparence et la visibilité de la démarche auprès des collaborateurs, des patients et des partenaires.

Dans ce cadre, La Lignière s'engage à :

- Intégrer la durabilité dans sa gouvernance, ses processus décisionnels et ses arbitrages
- Assurer un pilotage cohérent avec ses engagements et inscrit dans la durée
- Renforcer la robustesse et la résilience de l'établissement face aux risques et aux situations de crise
- Rendre compte de manière transparente des orientations retenues et des progrès accomplis.

Axe 2 – Santé durable dans la prise en charge des patients et des bénéficiaires

Objectif : Renforcer une prise en charge globale, pertinente et durable, centrée sur les besoins des patients et des bénéficiaires et la qualité des parcours de soins.

La Lignière place la qualité de la prise en charge et donc les patients et bénéficiaires au cœur de sa mission et au cœur de sa démarche de durabilité.. Cet axe traduit une approche du soin fondée sur l'exigence, l'attention portée à la personne, le respect des droits, la prise en compte de chaque parcours dans sa singularité et la promotion de la santé.

Il intègre également une exigence de pertinence et d'efficacité dans la prise en charge, afin de garantir des soins utiles, adaptés aux besoins et fondés sur des interventions apportant une réelle plus-value pour le patient, dans l'esprit de Smarter Medicine.

Il reconnaît aussi l'importance de l'implication des patients et de leurs proches dans le parcours de soins et la nécessité de l'éducation thérapeutique afin que le patient devienne pleinement acteur de sa santé.

À ce titre, La Lignière s'engage à :

- Garantir une prise en charge de qualité, respectueuse des droits et attentive aux besoins des patients et des bénéficiaires
- Promouvoir des parcours de soins accessibles, pertinents et adaptés
- Renforcer l'éducation thérapeutique et l'implication des patients et, lorsque cela est pertinent, de leurs proches dans le parcours de soins.

Axe 3 – Environnement de travail, bien-être et inclusion

Objectif : Favoriser un cadre de travail sûr, respectueux, inclusif et propice à la qualité de vie au travail.

Les collaborateurs qui font vivre La Lignière au quotidien jouent un rôle déterminant dans la qualité de la prise en charge, la dynamique institutionnelle et la mise en œuvre de la durabilité.

C'est pourquoi La Lignière souhaite renforcer un environnement de travail qui soutient la santé et la sécurité, le bien-être, la qualité de vie au travail, l'inclusion, l'égalité des chances et le développement professionnel et personnel.

Cet axe vise également à conforter une culture institutionnelle fondée sur le respect, la responsabilité, la coopération et la participation.

Dans cette perspective, La Lignière s'engage à :

- Garantir un environnement de travail sûr, respectueux et favorable à la santé
- Renforcer durablement la qualité de vie au travail et le bien-être des collaborateurs
- Promouvoir une culture d'inclusion, d'égalité des chances et de respect des personnes
- Soutenir l'engagement des collaborateurs dans la vie de l'institution et dans la démarche de durabilité.

Axe 4 – Infrastructures, patrimoine et sites

Objectif : Préserver, adapter et développer les infrastructures, le patrimoine et les sites dans une logique de durabilité.

La Lignière dispose d'un patrimoine bâti et naturel qui constitue un élément important de son identité, de son fonctionnement et de son développement. Cet axe vise à inscrire la gestion, l'entretien, l'adaptation et l'évolution des infrastructures dans une perspective de long terme, en cohérence avec la mission de l'institution et les besoins liés à son fonctionnement.

Il intègre également la gestion des sites et du patrimoine naturel de La Lignière, y compris la biodiversité, considérée comme une composante du domaine et de sa valeur patrimoniale. À travers cet axe, La Lignière affirme sa volonté de faire évoluer ses infrastructures et ses sites de manière cohérente, durable et adaptée à ses enjeux institutionnels.

Dans ce cadre, La Lignière s'engage à :

- Assurer une gestion responsable des infrastructures, du patrimoine et des sites de La Lignière
- Veiller à ce que les choix d'entretien, d'adaptation et de développement futurs préservent et prennent en compte la valeur du patrimoine et des sites de La Lignière
- Valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité comme composantes de l'identité et du domaine de La Lignière.



Axe 5 – Impacts environnementaux et gestion des ressources

Objectif : Maîtriser les principaux impacts environnementaux du fonctionnement de l'institution et améliorer l'usage des ressources.

La Lignière reconnaît que son fonctionnement génère des impacts environnementaux qu'elle a la responsabilité de limiter dans la durée. Cet axe couvre les principaux enjeux environnementaux liés au fonctionnement de l'établissement, notamment en matière d'énergie, de climat, de mobilité et de déchets.

Il exprime l'engagement de La Lignière à suivre ses impacts, à mieux gérer l'usage de ses ressources et à réduire progressivement l'empreinte environnementale de ses activités.

Dans ce cadre, La Lignière s'engage à :

- Réduire progressivement l'empreinte environnementale de son fonctionnement
- Maîtriser ses consommations et promouvoir un usage responsable des ressources
- Faire évoluer ses pratiques en matière d'énergie, de mobilité et de déchets
- S'appuyer sur le suivi de ses impacts pour faire progresser sa performance environnementale.

Axe 6 – Achats responsables et alimentation durable

Objectif : Renforcer les pratiques responsables dans les achats et l'alimentation.

À La Lignière, l'alimentation contribue à la qualité de la prise en charge et à l'attention portée aux patients, aux bénéficiaires et aux collaborateurs. Les achats traduisent, pour leur part, la manière dont l'institution exerce sa responsabilité dans ses choix, dans l'usage des ressources et dans ses relations avec les fournisseurs et partenaires. Ces deux domaines participent ainsi pleinement à la manière dont La Lignière met en œuvre son niveau d'exigence, dans ses prestations comme dans son fonctionnement.

La Lignière entend donc faire évoluer ses pratiques d'achat et son approche de l'alimentation en lien avec sa mission de santé et ses engagements institutionnels. Cet axe vise à renforcer progressivement des critères environnementaux, sociaux et économiques dans les décisions d'achat, à encourager le dialogue avec les fournisseurs et à promouvoir une alimentation saine, adaptée et plus durable.

Dans ce cadre, La Lignière s'engage à :

- Renforcer l'intégration de critères de durabilité dans ses pratiques d'achat
- Promouvoir une alimentation saine, adaptée et plus durable
- Développer des relations responsables avec les fournisseurs et les partenaires concernés.



Contribution aux Objectifs de Développement Durable

La Lignière inscrit sa démarche de durabilité dans un cadre de référence plus large, en cohérence avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030.

Ces objectifs constituent un repère utile pour situer la contribution d'un établissement de santé aux grands enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, tout en laissant à chaque institution la responsabilité de définir ses priorités en fonction de sa mission, de son contexte et de ses réalités propres.

Au regard de sa mission, de son positionnement en matière de santé durable et des orientations retenues dans la présente charte, La Lignière contribue à plusieurs de ces objectifs, en particulier dans les domaines liés à la santé et au bien-être, aux conditions de travail, à l'utilisation responsable des ressources, aux pratiques d'achat, à l'énergie et au climat, ainsi qu'à la gouvernance et à la responsabilité institutionnelle.

Cette contribution trouve sa traduction concrète dans les axes stratégiques et les engagements présentés précédemment.

Axe stratégique	
	1 GOVERNANCE PILOTAGE ET RÉSILIENCE INSTITUTIONNELLE
	2 SANTÉ DURABLE DANS LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS
	3 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL, BIEN-ÊTRE ET INCLUSION
	4 INFRASTRUCTURES, PATRIMOINES ET SITE
	5 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET GESTION DES RESSOURCES
	6 ACHATS RESPONSABLES ET ALIMENTATION DURABLE

Principaux enjeux couverts

ODD associés

- Gouvernance et pilotage de la durabilité
- Économie et pérennité institutionnelle
- Gestion de crise, continuité et résilience institutionnelle



- Patients et bénéficiaires
- Promotion de la santé
- Pertinence et efficacité de la prise en charge
- Implication des patients et des proches



- Santé, sécurité et bien-être au travail
- Qualité de vie au travail
- Inclusion et égalité des chances
- Engagement collectif



- Infrastructure
- Patrimoine
- Site
- Biodiversité, milieux naturels et paysages



- Énergie
- Climat
- Mobilité
- Déchets



- Achats
- Alimentation



Les axes stratégiques retenus couvrent les principaux enjeux de durabilité identifiés pour La Lignière et contribuent à plusieurs Objectifs de Développement Durable pertinents pour son activité.

Notre organisation et notre gouvernance

La gouvernance de la durabilité de La Lignière organise le lien entre la direction, le pilotage de la démarche et sa mise en œuvre dans les services.

Elle s'organise à deux niveaux complémentaires :

- Au niveau stratégique, la Revue de management de la durabilité, intégrée au comité de direction, permet de suivre l'avancement de la démarche, d'apprécier les résultats, de valider les priorités et d'arbitrer les ressources
- Au niveau opérationnel, le Comité de durabilité assure la coordination de la démarche, le suivi des engagements, la préparation des éléments soumis à la direction et l'accompagnement de leur déploiement dans l'institution.

Ce dispositif inscrit la durabilité dans les décisions de La Lignière tout en assurant sa traduction concrète dans le fonctionnement de l'établissement. Il favorise la circulation de l'information entre la direction, les fonctions de coordination et les services concernés, afin de garantir une mise en œuvre cohérente, progressive et suivie dans le temps.

La gouvernance de la durabilité est rattachée au département Qualité & Transformations. Ce positionnement reflète la volonté de La Lignière d'inscrire la durabilité dans une dynamique transversale, en lien avec le pilotage institutionnel, l'amélioration continue et l'évolution des pratiques. Il traduit le choix d'intégrer pleinement la durabilité au fonctionnement et au développement de l'institution, plutôt que de la traiter comme un sujet isolé.

La Coordinatrice de la durabilité assure la cohérence d'ensemble de la démarche. Elle prépare les éléments de pilotage, anime les instances concernées, coordonne le suivi des engagements et veille à l'articulation entre les orientations retenues et leur mise en œuvre.

La Référente durabilité soutient le déploiement dans sa dimension opérationnelle, contribue à l'animation interne de la démarche et accompagne son appropriation progressive au sein des services.

La mise en œuvre de la charte repose enfin sur une répartition explicite des rôles et responsabilités entre la direction, les instances de gouvernance, les fonctions de coordination et les services concernés. Un schéma simplifié des rôles et responsabilités en assure la lisibilité et confirme que cette organisation est définie, maîtrisée et appliquée au sein de La Lignière.



Gouvernance de la durabilité à La Lignière

Une organisation à deux niveaux complémentaires pour assurer le pilotage stratégique et la mise en œuvre opérationnelle de notre démarche de durabilité.

NIVEAU STRATÉGIQUE

Pilotage et décisions



REVUE DE MANAGEMENT DE LA DURABILITÉ



Suivre l'avancement de la démarche



Apprécier les résultats et les indicateurs clés

NIVEAU OPÉRATIONNEL

Coordination et mise en œuvre



COMITÉ DE DURABILITÉ



Mettre en œuvre les orientations



Suivre les engagements et les indicateurs



Identifier les besoins et les améliorations



COORDINATRICE DE LA DURABILITÉ

Assure la coordination générale de la démarche, anime les instances, suit les engagements, prépare les décisions et accompagne le déploiement dans l'institution.



SERVICES ET RESPONSABLES CONCERNÉS

Mise en œuvre des actions, contribution aux plans d'actions et remontée d'informations

Une gouvernance claire, partagée et au service d'une durabilité concrète et durable.

INTÉGRÉE AU COMITÉ DE DIRECTION

Rythme : semestriel



Valider les orientations et les priorités



Arbitrer les ressources et les décisions

Rythme : trimestriel



Préparer les éléments pour la Revue de management



Favoriser la circulation de l'information et la cohérence



RÉFÉRENTE DURABILITÉ

Soutient la mise en œuvre opérationnelle, participe au suivi des actions, à l'animation interne, à la sensibilisation et à l'appropriation des engagements par les services.



RATTACHEMENT FONCTIONNEL

La gouvernance de la durabilité est rattachée au **Département Qualité & Transformations**.

Ce positionnement garantit une démarche transversale, structurée et orientée vers l'amélioration continue, en lien étroit avec le pilotage institutionnel et l'évolution des pratiques.



R RESPONSABLE

Décide, valide, arbitre (Direction / Revue de management)



A ACCOUNTABLE

Est redevable de la mise en œuvre et des résultats (Coordinatrice)



C CONSULTÉ

Apporte son expertise, contribue (Comité de durabilité, Référente)



I INFORMÉ

Est tenu informé des décisions et des avancées (Services)

Amélioration continue et transparence

Une démarche inscrite dans le temps

La démarche de durabilité de La Lignière s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, inspiré du principe Plan-Do-Check-Act (PDCA), afin d'assurer un pilotage régulier, une mise en œuvre suivie, une évaluation des résultats et un ajustement des priorités dans le temps.

Un pilotage fondé sur le suivi et la revue

Son pilotage repose sur un fonctionnement régulier entre suivi opérationnel et arbitrage stratégique. Les services contribuent à la mise en œuvre des engagements dans leurs domaines respectifs. Le Comité de durabilité en assure le suivi transversal, consolide les informations utiles au pilotage et identifie les besoins d'ajustement. La Revue de management de la durabilité permet, quant à elle, d'apprécier l'avancement de la démarche, de valider les priorités et, si nécessaire, de réorienter les actions et les ressources.

Cette articulation permet d'inscrire la durabilité dans une dynamique à la fois structurée, évolutive et ancrée dans le fonctionnement de La Lignière.

Une capacité d'ajustement dans le temps

Le suivi de la démarche s'appuie sur des indicateurs, sur l'analyse régulière des progrès accomplis et sur une appréciation des écarts ou des besoins émergents. Cette lecture dans le temps doit permettre à La Lignière d'ajuster ses priorités, de faire évoluer ses pratiques et de renforcer progressivement la portée de ses engagements.

Une exigence de transparence

La Lignière attache également une importance particulière à la transparence de sa démarche. Celle-ci se traduit par une communication adaptée à ses différentes parties prenantes, en interne comme en externe, afin de rendre compte des orientations retenues, des progrès réalisés et des évolutions engagées. Cette transparence participe à la lisibilité de la démarche, à son appropriation dans l'institution et à la crédibilité des engagements portés par la charte.

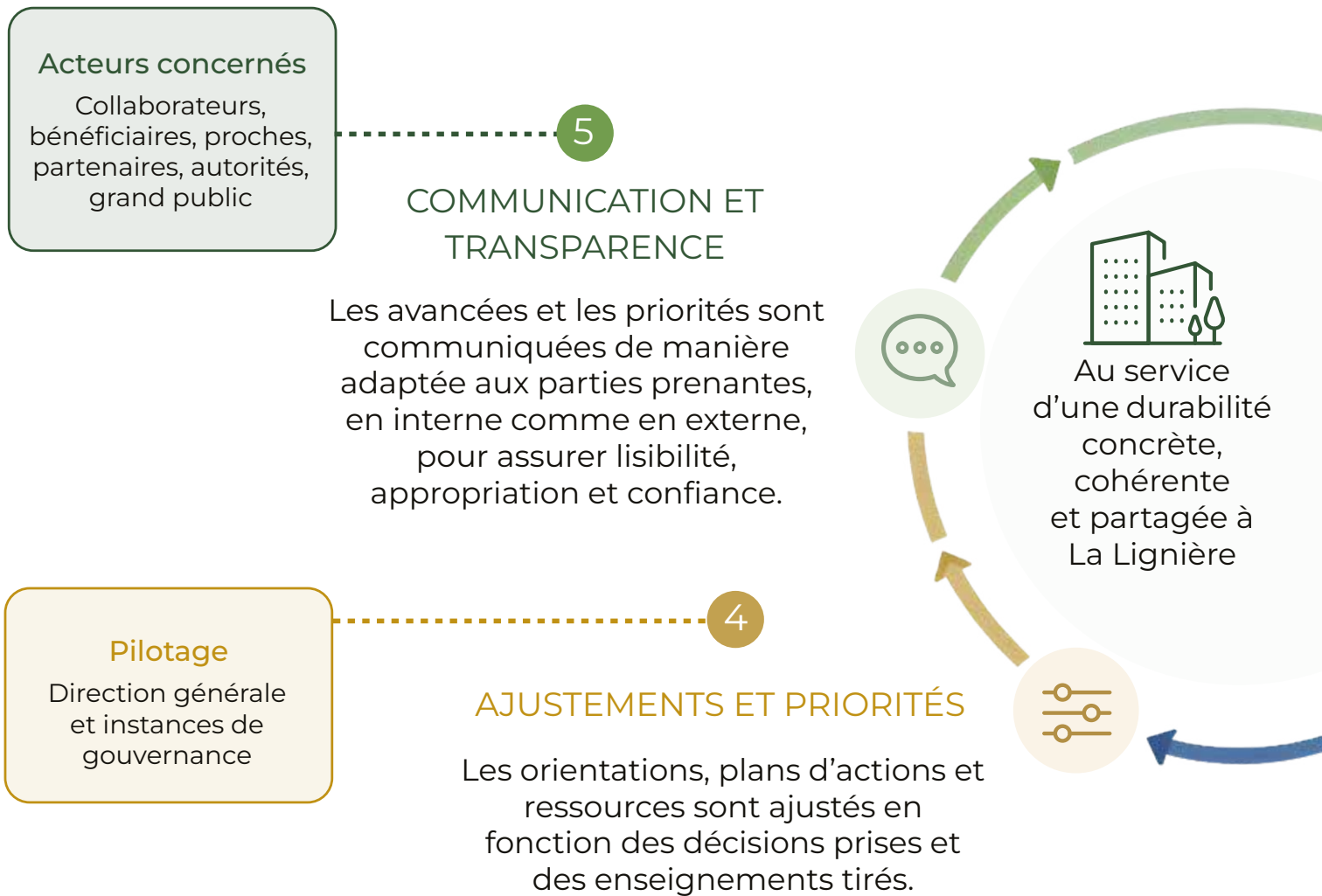
La démarche de durabilité a ainsi vocation à être suivie, revue et ajustée régulièrement, dans un esprit de continuité, de responsabilité et de progrès.





Notre démarche d'amélioration continue et de transparence

Un cycle de pilotage pour faire vivre nos engagements, ajuster nos actions et rendre compte de nos progrès.



NOS OUTILS DE PILOTAGE



- Tableaux de bord et indicateurs clés
- Analyses régulières des résultats et des écarts
- Retours des services, des bénéficiaires et des parties prenantes
- Veille des enjeux et des bonnes pratiques



1

MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DANS LES SERVICES

Chaque service met en œuvre les actions prévues dans le cadre des engagements de la charte.

Acteurs concernés
Services et responsables de la mise en œuvre

2

SUIVI ET CONSOLIDATION

Le Comité de durabilité suit l'avancement des actions, analyse les indicateurs, identifie les écarts, les besoins d'amélioration et les enjeux émergents. Il consolide les informations utiles au pilotage.

Instance concernée
Comité de durabilité

3

REVUE DE MANAGEMENT DE LA DURABILITÉ

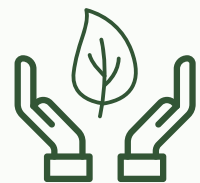
La Revue de management apprécie les résultats, valide les priorités, arbitre les ressources et, si nécessaire, réoriente les actions.

Instance concernée
Revue de management de la durabilité (intégrée au comité de direction)



NOTRE AMBITION

Faire évoluer en continu nos pratiques pour renforcer notre impact positif et contribuer durablement à la qualité de vie des personnes et à la préservation de notre environnement.



Entrée en vigueur, portée et durée de la charte

Portée de la charte

La présente charte constitue le cadre de référence de la démarche de durabilité de La Lignière pour la période 2026–2031.

Elle fixe les orientations retenues par l'institution en matière de durabilité et guide, dans ce cadre, le pilotage de la démarche, les priorités d'action et les évolutions engagées dans son fonctionnement et son développement.

Entrée en vigueur

La présente charte entre en vigueur dès sa validation par les instances compétentes de La Lignière.

Elle fonde, à compter de cette validation, le cadre dans lequel la démarche de durabilité est déployée, suivie et portée dans le temps.

Durée et révision

La charte couvre la période 2026–2031.

Elle a vocation à être suivie, revue et, si nécessaire, ajustée en fonction de l'évolution des priorités de l'institution, des résultats obtenus, des enjeux émergents et du cadre dans lequel s'inscrit la démarche de durabilité.

Toute évolution significative de la charte est examinée dans le cadre de la gouvernance définie par La Lignière.

Par cette charte, La Lignière affirme sa volonté d'inscrire durablement la durabilité dans sa mission, dans son fonctionnement et dans son développement.





Axe stratégique	Enjeux ESR associés	ODD associés	Logique de contribution
1. Gouvernance, pilotage et résilience institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> · Pilotage stratégique de la durabilité · Économie · Situations d'urgence 	<p>ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces</p> <p>ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs</p> <p>ODD 8 – Travail décent et croissance économique</p>	Renforcer la gouvernance de la durabilité, le pilotage institutionnel, la capacité d'anticipation, la continuité des activités et la résilience de l'établissement face aux risques et aux évolutions de son environnement.
2. Santé durable dans la prise en charge des patients et des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> · Patients / bénéficiaires 	<p>ODD 3 – Bonne santé et bien-être</p> <p>ODD 10 – Réduction des inégalités</p> <p>ODD 4 – Éducation de qualité</p>	Contribuer à une prise en charge de qualité, accessible, pertinente et centrée sur les besoins des patients et des bénéficiaires, en intégrant la prévention, l'éducation thérapeutique et l'implication de la personne dans son parcours de soins.
3. Environnement de travail, bien-être et inclusion	<ul style="list-style-type: none"> · Social – santé – sécurité 	<p>ODD 8 – Travail décent et croissance économique</p> <p>ODD 3 – Bonne santé et bien-être</p> <p>ODD 5 – Égalité entre les sexes</p> <p>ODD 10 – Réduction des inégalités</p>	Favoriser un cadre de travail sûr, respectueux et inclusif, propice à la santé, au bien-être, à la qualité de vie au travail, au développement des compétences et à l'égalité des chances.
4. Infrastructures, patrimoine et sites	<ul style="list-style-type: none"> · Infrastructures et cadre de vie · Biodiversité, milieux naturels et paysages 	<p>ODD 11 – Villes et communautés durables</p> <p>ODD 15 – Vie terrestre</p> <p>ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure</p>	Préserver, adapter et développer les infrastructures, le patrimoine bâti et naturel ainsi que les sites de La Lignière dans une logique de durabilité, de qualité du cadre de vie et de valorisation du domaine.
5. Impacts environnementaux et gestion des ressources	<ul style="list-style-type: none"> · Énergie et climat · Mobilité · Déchets · Gestion de l'eau 	<p>ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable</p> <p>ODD 12 – Consommation et production responsables</p> <p>ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques</p> <p>ODD 6 – Eau propre et assainissement</p>	Réduire progressivement l'empreinte environnementale du fonctionnement de l'institution, améliorer l'usage des ressources et faire évoluer les pratiques en matière d'énergie, de climat, de mobilité, de déchets et d'eau.
6. Achats responsables et alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> · Achats · Alimentation 	<p>ODD 12 – Consommation et production responsables</p> <p>ODD 2 – Faim « zéro »</p> <p>ODD 3 – Bonne santé et bien-être</p> <p>ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques</p>	Renforcer les pratiques responsables dans les achats et l'alimentation, en lien avec la mission de santé de La Lignière, la qualité des prestations, l'usage des ressources et la responsabilité de l'institution dans ses relations avec les fournisseurs et partenaires.

Impressum

ÉDITEUR & TEXTES

La Lignière, HDurable

DESIGN & MISE EN PAGE

Johnny Ainsworth

PHOTOS

Habefast Group Sàrl

Johnny Ainsworth (drone)

IMPRESSION

Pressor SA

TIRAGE

100 exemplaires

CH-DUR-ENGA-001 V1



Pour plus d'informations :
la-ligniere.ch/durabilite

